



Gestion de Production

Accès Master

Candidatures

La réception des candidatures se fait en trois étapes :

1. Réception et analyse du dossier de candidature
2. Entretien avec la commission des candidats dont le dossier a été validé
3. Exercice pratique: réalisation d'un document de production

Dossiers de candidature

Pour accéder au master en Gestion de Production, il vous faudra remettre par courriel un document PDF comprenant les informations suivantes :

1. Une lettre de motivation (PDF)
2. Un CV complet et à jour (PDF) présentant les compétences, les connaissances et l'expérience suivantes :
 - a. Maîtrise de la langue française (orale & écrite)
 - b. Informatique: Bonne connaissance des programmes Excel et Word de la Suite Office
 - c. Permis de conduire (indispensable) et une voiture (vivement conseillé)
 - d. Participation active à des tournages amateurs ou professionnels (en régie, en assistantat ou dans un autre département technique ou artistique)
 - e. Connaissances des étapes de production d'un film, des différents départements et des rôles des membres d'une équipe de tournage et de post production, des documents de tournage (plan de travail, feuilles de service, dépouillements).

Ce dossier complet est à faire parvenir à admissions-masters@iad-arts.be pour le **30 juin de l'année précédent l'inscription.**

Entretiens

L'horaire et les dates de passage des entretiens d'admission seront transmis par courriel lorsque le dossier est accepté. En général, la commission se réunit début juillet et fin août.

Exercice pratique

A la suite de l'entretien, il sera demandé à chaque candidat de réaliser un document de production, à envoyer par courriel aux membres de la commission.